



Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Corse-du-Sud, Haute-Corse

Produit le 02 septembre 2021 à 13:31 lég.



MESSAGE NUMERO : 194

Début : jeudi 02 septembre 2021 à 15h00 (légale)

Fin : vendredi 03 septembre 2021 à 13h00 (légale)

TEXTE :

Message couvrant le risque orageux de ce jeudi 2/9/2021 jusqu'en mi-journée de vendredi 3/9

Une mise à jour sera probablement faite vendredi matin.

Pyrénées Orientales et Aude:

-- validité du jeudi 02/09/2021 de 15h à 22h

En cours d'après-midi de jeudi quelques orages peuvent se développer sur les sommets frontaliers des Pyrénées Orientales.

Des débordements orageux venant de Catalogne ou de la mer seront également possibles vers les Albères et sur le littoral des deux départements jusqu'en début de nuit. Cumul maximum de l'ordre de 10 à 20mm.

Corse du Sud et Haute Corse

-- validité du jeudi 2/09/2021 20h au vendredi 3/9/2021 14h avec risque de prolongation

Un premier passage orageux traverse l'île du sud au nord en cours de nuit. Après une accalmie l'activité orageuse repart vendredi matin et devrait perdurer une bonne partie de la journée.

A l'activité électrique seront associés des cumuls de pluie sur le relief et l'intérieur souvent de 10 à 20 mm pouvant atteindre localement 40mm d'ici vendredi 14h.

Hérault, Gard, Bouches du Rhône et Var

-- validité du jeudi 2/09/2021 22h au vendredi 03/09/2021 14h

Des orages venus de la mer vont concerner le littoral de ces quatre départements à partir de la première partie de nuit de jeudi à vendredi. Malgré des accalmies temporaires, le risque orageux perdure sur ces zones. Il est attendu le plus souvent 7 à 15mm mais on peut atteindre localement 40mm.

N.B. : La vente, rediffusion ou redistribution des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de Météo-France.

Direction Interrégionale Sud-Est
2 boulevard du chateau double 13098 Aix en Provence
Courriel : support.sud-est@meteo.fr
Tel : 0442959000 / Fax : 0442959039